



**Pays du Mont-Blanc**  
communauté de communes

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Passy, le 9 mars 2020

### **Aires d'accueil des gens du voyage: Réouverture des aires de Passy et Sallanches**

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc a procédé ce matin à la réouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage de Passy et lundi prochain, le 16 mars, à la réouverture de celle de Sallanches.

Pour rappel, conformément à la loi, le Pays du Mont-Blanc, à l'échelle des deux Communauté de Communes (Pays du Mont-Blanc et Vallée de Chamonix Mont-Blanc), gère et entretient deux aires d'accueil pour les gens du voyage. L'une est située à Passy, au lieu-dit « Le Grand Chauvilly » et la seconde à Sallanches au lieu-dit « L'Île Roche ». Elles comportent chacune 20 places regroupées en 10 emplacements.

---

#### **Contact presse :**

Élisabeth AMBLARD- chargée de communication de la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc, 06 47 66 34 / [e.amblard@ccpmb.fr](mailto:e.amblard@ccpmb.fr)